Strasbourg, le 4 mai 2016

Invitation presse

« A l'école du développement durable »

Remise des prix du concours 2016

Le mardi 10 mai 2016, au Vaisseau de Strasbourg, 150 collégiens et lycéens de l'académie de Strasbourg exposeront et présenteront leurs réalisations et projets devant le jury du dispositif scolaire « A l'école du développement durable ».

L'ensemble des productions réalisées par les élèves (panneaux d'exposition, dossier, vidéo, CD-Rom, maquette, production technique, etc.) seront exposées tout au long de la journée dans le hall d'accueil du Vaisseau. Chaque groupe d'élèves-ambassadeurs des collèges et lycées candidats disposera de 15 minutes pour présenter son projet et répondre aux questions du jury (programme détaillé en pièce jointe).

A l'issue de chaque demi-journée de présentation, soit
à 12h20 pour les collèges et 15h50 pour les lycées, deux prix seront remis :
le prix « Développement durable » et le prix « Implication développement durable ».

Le dispositif « À l'école du développement durable »

Proposé depuis dix ans aux collèges, lycées et CFA d'Alsace par l'académie de Strasbourg en partenariat avec la DREAL, EDF et Société Générale, le dispositif permet aux enseignants de développer des projets pédagogiques en lien avec le développement durable, grâce au soutien financier des partenaires d'un montant moyen de 500 €.
Chaque projet doit intégrer au moins deux des trois composantes du développement durable (économique, sociale et environnementale). De plus, les élèves sont invités à prendre en compte et à limiter l'impact carbone de leurs actions.
Dans le cadre de la conférence Paris-climat 2015, de nombreux projets ont intégré les enjeux du changement climatique.

Le jury, composé de représentants des partenaires du dispositif (détails ci-dessous), évaluera les projets selon six critères : la démarche pédagogique ; l'originalité de la présentation ; la qualité des productions réalisées ; la modification des comportements au sein de l'établissement ; l'ouverture sur l'extérieur ; la prise en compte de l'impact carbone au cours du projet

Contacts presse

Cabinet de la Rectrice, communication, tél. 03 88 23 38 48 - ce.communication@ac-strasbourg.fr
Emmanuel Claerr, tél. 03 88 23 39 06 - emmanuel.claerr@ac-strasbourg.fr

Les prix

Prix « Développement durable »
Ce prix distingue le projet qui a réussi à la fois, à prendre en compte au mieux les trois piliers du développement durable (environnemental, social et économique) et à s'inscrire fortement dans le territoire de l'établissement scolaire.

Prix « Implication développement durable »
Ce prix met en valeur un projet fédérateur fondé sur la mise en place d'une dynamique d'impulsion du développement durable, en direction d'un groupe de personnes (élèves, enseignants, etc.) ou de l'ensemble de l'établissement scolaire.

Par ailleurs,
• un diplôme d'« Ambassadeur du développement durable » sera remis à chaque élève présent ;
• un arbre fruitier, offert par le groupe EDF en Alsace, sera remis à chaque groupe pour être planté dans l'établissement scolaire. Cet « Arbre du développement durable » pourra servir de support pour aborder certaines notions en lien avec le développement durable (biodiversité, pollinisation, production de fruits de saison, stockage de CO_2, etc.) et, peut-être, susciter de nouveaux projets.

Le jury

Rectorat
Claire Dietrich, inspectrice d'académie inspectrice pédagogique régionale d'histoire-géographie et coordonnatrice académique pour l'éducation au développement durable
DREAL
Maryse Luxereau, chargée de mission développement durable, vie associative et éducation au développement durable
EDF
Ludovic des Robert, chargé de mission à la délégation régionale Alsace
Société Générale
Antoine Menegon, délégation régionale de Strasbourg